

Arros



BULLETIN MUNICIPAL D'ARROS-DE-NAY





Le mot du Maire

Dans notre période si troublée, avec ce manque d'attention sur tant de choses si importantes pour nos vies quotidiennes, il nous a semblé évident de mettre à l'honneur en couverture de notre bulletin, une très ancienne association de plus de 80 ans, avec des bénévoles engagés, au service des jeunes, de l'entraide collective, du respect des autres, du goût de l'effort, de la joie de vivre !...

Merci à eux et à tous ceux qui s'engagent comme eux de la même façon dans tous les autres domaines associatifs, ou de gestion, ou d'aides, ou d'échanges vers les autres...

Pour ce nouveau et dixième numéro, nous retraçons, comme à l'accoutumée, les différents événements du semestre écoulé.

Traditionnellement, après le vote du budget communal, nous faisons un focus sur l'état financier de la commune. Pour la sixième année consécutive nous n'avons fait aucun nouvel emprunt, tant pour le fonctionnement que pour l'investissement et fait en sorte de réaliser les projets uniquement sur fonds propres ou aides ponctuelles de l'Etat ou du département et grâce aux économies de fonctionnement et d'organisation du travail réalisées à tous les niveaux. Nous aurons en fin d'année remboursé plus de 44 % de notre endettement global, mais certains prêts courent jusqu'en 2035. Nous avons maintenu et gelé cette année encore toute augmentation de taxes communales. Grâce bien sûr aux actions cumulées des précédentes équipes municipales, les taux de taxes d'habitation (appelée à être totalement supprimées ?) et surtout les taux de taxes foncières, demeurent les plus basses du secteur (en considérant le nombre d'habitants et surtout la présence d'une école).

Vous découvrirez également que nous allons au cours de cette année, continuer à travailler sur les réhabilitations et mises aux normes obligatoires (Ecole, Eglise, Cimetière), les routes bien sûr dans la mesure de nos possibilités, l'éclairage public (vétusté et choix à faire pour une solution pérenne et économique) et travailler sur un nouveau projet du côté du stade...

Enfin, vous découvrirez par un focus fort intéressant que nous devons à Pétra, des informations sur les repères de nivellement de notre village.

Bonne lecture

Gérard d'Arros
Maire d'ARROS-DE-NAY.

Ouverture au public

Horaires de la Mairie :

Lundi 10h00 à 12h00
Mardi, jeudi et vendredi : 15h00 à 17h00
Mercredi : 15h00 à 19h00

Horaires de la Bibliothèque :

Mardi : 16h30 - 18h00
Mercredi : 15h30 - 18h30
Samedi : 11h00 - 12h00

**En dehors de ces horaires, vous pouvez adresser
un e-mail à mairie.arros@wanadoo.fr**

Mairie de Arros-de-Nay : 05 59 71 23 16
Site internet d'Arros-de-Nay : www.arrosdenay.fr
Site Internet de la Communauté des Communes du Pays de Nay : www.paysdenay.fr

Page de garde : La Commission Communication remercie vivement le Club de Foot qui nous a proposé cette première page.
Vous trouverez plus d'informations sur cette association dans les pages suivantes.



État Civil

Décès :

BOURIE François, décédé le 6 novembre 2018

LANGLE-ANDREU Yves, décédé le 24 janvier 2019

Naissances :

MONTAMAT GOMES Tessa née le 3 décembre 2018

KOULIBALY Lahna née le 11 janvier 2019

Les brèves

Une centaine de personnes de plus de 62 ans du village se sont réunies le 13 janvier dernier pour le traditionnel « Repas des aînés ».

L'ambiance était chaleureuse autour du repas concocté par le restaurant Au Bon Accueil.



Plusieurs événements culturels se sont déroulés à Arros depuis début janvier.

Tout d'abord le 26 janvier avec le spectacle A Ta Place interprété par un groupe de 8 jeunes du Béarn : le collectif Rue de la scène. Leur projet est à vocation humanitaire. En effet, les fonds récoltés soutiennent l'ONG ANAK-Tnk<https://www.anak-tnk.org/> qui oeuvre depuis 20 ans auprès des enfants défavorisés des rues de Manille. Pour en savoir plus sur le collectif : <https://www.facebook.com/collectifruedelascene/>

Puis le 9 février l'AMACC (Association de maintien d'activités culturelles à la campagne) Plain'en Scènes (<https://www.facebook.com/amaccpaysdenay/>) a choisi la Maison Pour Tous d'Arros pour accueillir son deuxième spectacle surprise de l'année. Les comédiens Monsieur Jean et Madame Jeanne ont conquis le public avec « Antigone Couac Kapout », une version drôle et décalée de l'oeuvre de Sophocle.



Le 2 mars 2019 à la MPT, petits et grands ont particulièrement apprécié la comédie musicale « la dernière y restera » jouée par la Compagnie Pop'in. A cette l'occasion, la scène avait été transformée en chalet, qui servait de refuge à cinq femmes contraintes de cohabiter, en attendant la fin de la tempête. Chant, danse et théâtre s'entremêlent avec dynamisme et enthousiasme pour tenir le public en haleine jusqu'à la fin. Vous ne verrez plus un paisible refuge de montagne de la même façon !



Comédie musicale de la compagnie Pop'in. © RegHalPhotographies

Enfin le 17 mars dernier, Chemins des Arts, dans le cadre de la fête du court-métrage a proposé deux séances de projection de films pour enfants.

Petits secrets du Triplet d'Arros

Tout d'abord « Bravo ! » à Maëlle, Thomas et Alain Demessine qui ont non seulement su retrouver tous les médaillons du bourg mais qui en ont aussi repéré un qui se trouve Route d'Oloron ! Une récompense à la Mairie attend donc cette équipe gagnante de la chasse aux trésors parue dans le dernier bulletin !



Que sont donc ces curieux médaillons ? On les appelle **Repères de nivellement**, dont l'**altitude** est déterminée avec précision. Un **Triplet** est un groupe d'au moins **trois repères de nivellement**, la **distance entre les deux repères les plus éloignés étant inférieure à 1 km**. Comme l'altitude d'un repère est sujette à des variations dans le temps à cause d'affaissements naturels de terrain, de travaux environnants (gravières), d'influences tectoniques..., des **contrôles de stabilité** des repères sont parfois pratiqués. Sauf cas particulier, les **triplets** sont situés dans des bourgs de plus de 200 habitants et desservent une portion circulaire de territoire dont le rayon est égal à 5 km. Les triplets de nivellement les plus proches d'Arros se trouvent à Nay, Assat et Gan. Par conséquent, de nombreuses mesures effectuées autour de la commune ont donc été faites à l'aide de notre triplet !

QUESTION : L'altitude est-elle identique sur le repère de la Mairie, celui de l'église et du cimetière ?

Le nivellement permet de représenter le relief d'un territoire où des repères vont servir à de nombreux travaux d'aménagement (routes, ponts, ouvrages ferroviaires etc.). Comme beaucoup de repères ont été perdus de-

puis l'élaboration du premier réseau de nivellement à partir de 1857, le réseau en France métropolitaine a été refait par l'Institut National d'information Géographique et forestière au cours des dernières décennies et se compose aujourd'hui de 13,500 triplets.

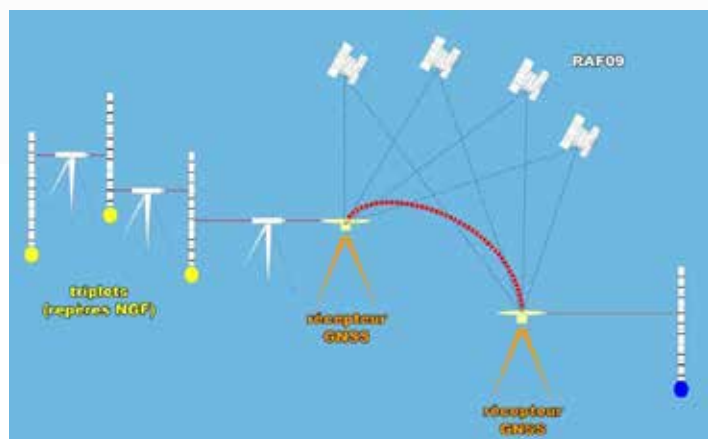
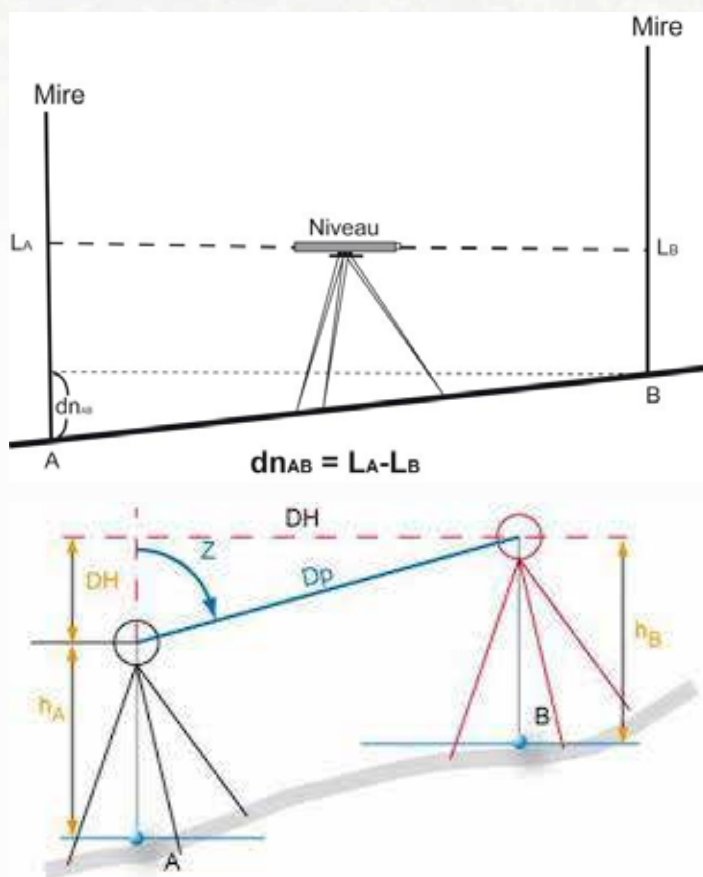


Hormis l'utilisation désormais fréquente de satellites pour calculer l'altitude d'un lieu ou la dénivelée entre 2



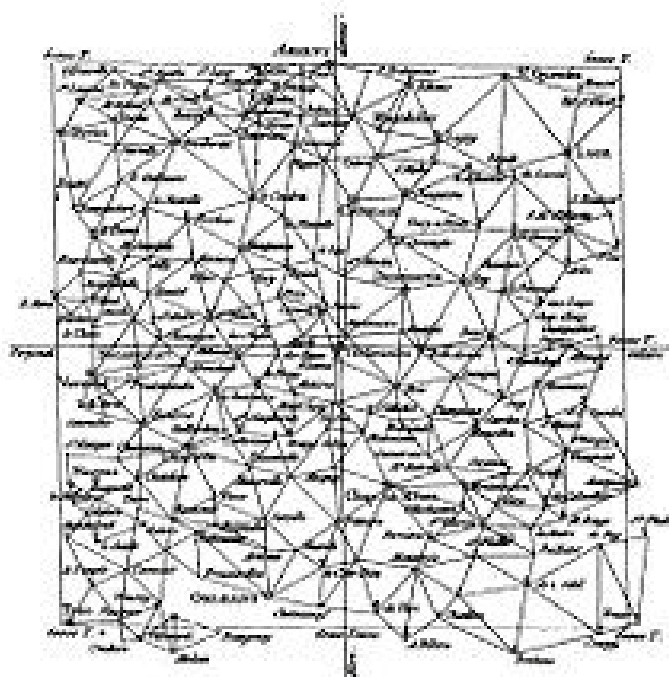
points, on applique encore aujourd'hui la technique du nivellement « direct », c'est à dire à partir de visées horizontales avec un « **niveau** » et une « **règle verticale** » appelée « **mire** », ou bien la méthode « indirecte » ou trigonométrique.

QUESTION (Pour les champion(ne)s de la géométrie!) :
La distance entre le repère de nivellement de la Place de la Mairie et l'entrée de l'église est de 20m. Admettons que l'angle entre le médaillon et la pointe du clocher est de 45°. Quelle est l'altitude de la pointe du clocher ?



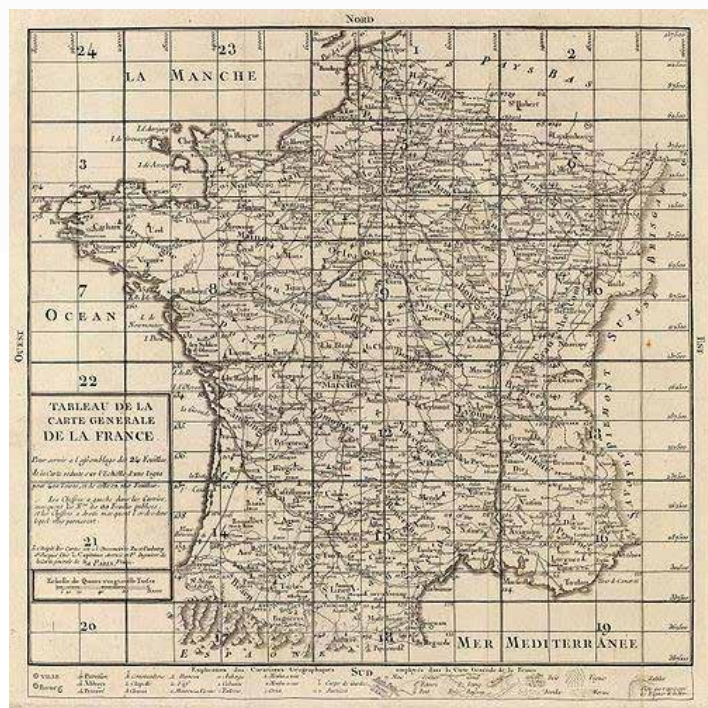
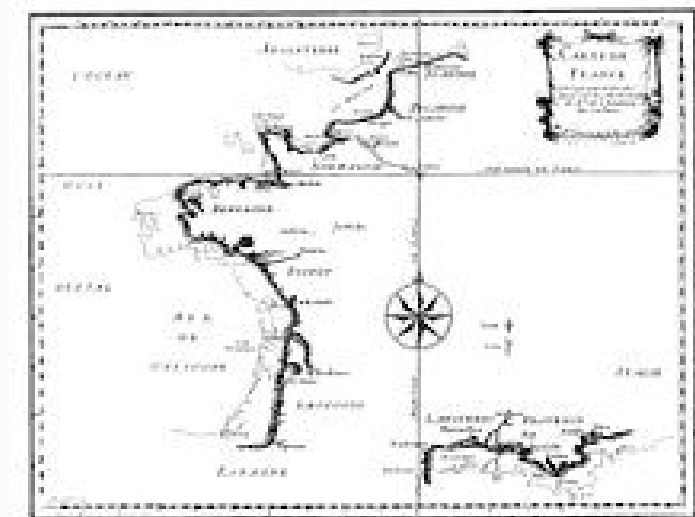
La gestion du réseau de nivellement est gérée par le pôle géodésique de l'I. G. N. La **géodésie** (du grec ancien : γῆ / gē (« Terre ») et δαίω / daîō (« diviser »)) est la science

qui mesure et représente la surface terrestre », ainsi que son champ de pesanteur. Désormais, on y inclut la représentation des surfaces célestes, explorations spatiales obligent ! Depuis ses débuts, la géodésie a servi à tracer des cartes. Pour des raisons militaires et commerciales, il est en effet devenu très vite crucial de représenter un territoire avec des cartes. Jusque dans les années 1980, on utilisait essentiellement la **triangulation** pour mesurer les distances entre 2 points. La triangulation consiste à obtenir par des visées, les angles d'un triangle dont les sommets sont choisis pour leur grande visibilité (sommets, clocher, château d'eau, pylône...) afin de calculer ensuite la distance entre deux points. Pour cartographier un territoire, on enchaîne ensuite ce premier triangle à un autre qui a un côté en commun avec le premier. La France connaît aujourd'hui environ 75,000 **repères géodésiques**, dont les coordonnées bi- ou tridimensionnelles (longitude, latitude, altitude) sont connues avec précision.



C'est sous l'impulsion de Louis XIV qu'une première carte, la Carte de France corrigée par Ordre du Roy, représentant avec précision les littoraux atlantique et méditerranéen, a pu être établie en 1682 grâce aux travaux de mesure du fondateur de la géodésie moderne en France, Jean Picard. Peu avant sa mort, ce dernier soumet à Monseigneur Colbert « un projet pour faire un châssis géographique pour toute la France... ». Ce sera le point de départ d'une grande aventure, l'établissement des **Cartes** (de plusieurs générations !) de **Cassini** tout au long du XVIII^e siècle. La première carte géographique de la France voit ainsi le jour en 1747. Le territoire y est représenté dans ses contours avec ses côtes, ses frontières et ses cours d'eau. Les provinces sont citées, leurs limites territoriales sont définies et les principales villes y sont indiquées. Les coordonnées longitude et latitude y sont définies.

180 cartes individuelles seront ensuite élaborées dans la deuxième moitié du siècle afin de représenter toutes les régions, hormis Île d'Yeu et...la Corse ! Pour élaborer la carte de notre territoire publiée en 1779, des relevés ont dû être effectués pendant pas moins de sept ans entre 1771 et 1778 ! Lors de l'ère napoléonienne, beaucoup de ces cartes seront de nouveau retouchées et mises à jour. On peut donc conclure que 130 ans après la proposition de Colbert, l'immense chantier pour cartographier la France entière dans « ses moindres détails », a enfin abouti !



QUESTION : D'après ces cartes, où se trouve le repère géodésique d'Arros ? Que représente-t-il ? A quelle altitude se trouve-t-il ? (voir carte IGN sur le site <https://www.geoportail.gouv.fr/carte>) ? Pourquoi cet endroit a-t-il été choisi ?

Réponses dans le prochain bulletin !!



Le budget communal

Pour mémoire, l'encours de la dette au 01 janvier 2014 était, tous prêts (courts et longs termes) confondus à un niveau global de : **1 745 832 €**.

A la fin de cette année, il sera réduit à : **1 090 097 €**.

Depuis 2014, nous avons réalisé tous les investissements et travaux divers (toiture Mairie, Préau de l'école, Routes, rénovation entretien et mise aux normes obligatoires des bâtiments...), **sans aucun nouvel emprunt en 6 ans**.

Nous aurons donc remboursé, sur ces six années, 755 735 € (crédits + régularisation de factures oubliées sur 2011 à 2013).

Nous avons maintenu, grâce aux actions cumulées des précédentes équipes municipales les taux de taxes d'habitation et surtout foncières les plus basses du secteur et en considérant le nombre d'habitants et surtout la présence d'une école.

Libellé commune	Taux Taxes d'Hab 2019	Taux Taxes Foncières 2019	Foncier + Hab 2019	Population municipale
ARROS DE NAY	9,18	7,65	16,83	832
BOURDETTES	8,47	13,28	21,75	515
NAY	13,2	19,23	32,43	3549
HAUT DE BOSDARROS	10,3	8,6	18,9	321
PARDIES PIETAT	11	11	22	460
SAINT ABIT	10	9	19	338

PRESENTATION SYNTHETIQUE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018 :

		DEPENSES	RECETTES
RESULTAT COMPTE 205	FONCTIONNEMENT	436 478	549 358
	INVESTISSEMENT	167 311	148 775
	TOTAL	603 789	698 133
RESULTAT COMPTE 207 COMMERCES	FONCTIONNEMENT	9 368	38 825
	INVESTISSEMENT	6 672	1 703
	TOTAL	16 040	40 528
RESULTAT COMPTE 209 PHOTOVOLTAÏQUE	FONCTIONNEMENT	61 850	99 595
	INVESTISSEMENT	43 193	37 121
	TOTAL	105 043	136 715
RESULTAT GLOBAL	FONCTIONNEMENT	507 696	687 778
	INVESTISSEMENT	217 177	187 599
	TOTAL	724 872	875 377

PRESENTATION SYNTHETIQUE DU BUDGET PRIMITIF 2019 :

		DEPENSES	RECETTES
BUDGET COMPTE 205	FONCTIONNEMENT	609059	609059
	INVESTISSEMENT	195861	195861
	TOTAL	804 920	804 920
BUDGET COMPTE 207 COMMERCES	FONCTIONNEMENT	51488	51488
	INVESTISSEMENT	12070	12070
	TOTAL	63 558	63 558
BUDGET COMPTE 209 PHOTOVOLTAÏQUE	FONCTIONNEMENT	110773	110773
	INVESTISSEMENT	46173	46173
	TOTAL	156 946	156 946
BUDGET GLOBAL	FONCTIONNEMENT	771 320	771 320
	INVESTISSEMENT	254 104	254 104
	TOTAL	1 025 424	1 025 424

Bâtiments, voiries, aménagement

Contraint par une gestion stricte des budgets de la commune mais dans l'obligation d'agir le plus rapidement possible, il n'aura pas fallu moins de 4 années de mandat au conseil municipal pour enfin commencer à voir le bout des travaux règlementaires obligatoires (mises aux normes électriques, accessibilité, réglementation liée aux Etablissements Recevant du Public (ERP)).

Une des dernières actions obligatoires est le remplacement du système incendie de l'école. Ce projet est en cours de consultation, les travaux planifiés pour la mi-année.

Les actions d'optimisation des dépenses énergétiques ou de conservation du patrimoine existant sont également aujourd'hui réalisées. Dernièrement, sur l'école, le complexe étanchéité/isolation des toitures plates a entièrement été refait, les faux plafonds sous rampants ont été isolés et certaines fenêtres vétustes remplacées (idem pour la mairie).

Dernier chantier programmé sur ce domaine, la rénovation des sanitaires de l'école qui connaissent de nombreuses fuites d'eau générant une surconsommation et des problèmes pratiques d'utilisation. Les consultations sont en cours pour une réalisation 2019.

Certaines opérations de réfection de l'enrobée des routes sont en cours de réalisation (Chemin de Bourda, Cazamayou, Lambrou, Impasse Ritter), d'autres sont en consultation (Route de la Bascule, des Carrières, Impasse Labourie, Rue de la Roundade, Rue Lanne Debat, Chemin Picourlat (Lotissement des Vergers), Chemin d'Ourthe...).

Enfin, il est temps maintenant d'orienter les actions vers le futur du village.

Motivé par une obligation à court terme de fermer la grande salle de réception (beaucoup trop de non conformités règlementaires, vétusté des installations et des matériaux), la commission bâtiment du conseil municipal a lancé une réflexion ayant pour objet la réhabilitation et la mise en valeur des installations et parcelles de la zone du terrain de foot.

Le CAUE 64 (Conseil Architecture Urbanisme Environnement) et les services de la CCPN (Communauté de Commune Pays de Nay) nous accompagneront dans nos démarches, tant sur les aspects règlementaires et techniques que dans la recherche d'aides et de subventions indispensables à la réalisation d'un projet de cette dimension.

Accueil de Loisirs Sans Hébergement

Le centre de loisirs a porté le projet «environnement» durant la première semaine des vacances de Février.

Dès le premier jour, les enfants ont été immergés dans le monde un peu fou de l'artiste Mimi. Sensibilisés au plastique et à son parcours (de chez nous jusqu'au huitième continent ou gyre de déchets), ils ont réalisé une belle raie manta surnommée Raplapla qui sera exposée dans le futur jardin. Les autres jours, des recettes de fabrication telles que peinture, lessive à la cendre, dentifrice ont été tentées et expérimentées. Les enfants présents au centre de loisirs ont aussi été porteurs d'un message pour les élèves de l'école en affichant dans les toilettes et à la cantine une sensibilisation aux gaspillages.

Ils ont aussi réalisé une poubelle de tri sélectif pour les classes des grands et ont eu la joie de se faire offrir par la Communauté des Communes de la Plaine de Nay un sac de tri pour les emballages qui se recyclent de la cantine.

Dans ce projet, l'art n'a pas été oublié puisque à partir de récupération, des œuvres en fil tendu (ou String Art) ont été réalisées comme un jeu de morpion de voyage.

Enfin, une chasse aux déchets dans le centre bourg a permis aux enfants de constater que les rues étaient plutôt propres à l'exception des alentours de l'arrêt de bus scolaire et de l'école, pourtant dotés de poubelles.

En résumé, une semaine bien remplie pour les enfants sensibles à l'environnement.

Nous vous encourageons à relire les pages 8 et 9 du bulletin de mai 2016 (disponible sur le site à la rubrique <http://www.arrosdenay.fr/vie-municipale/bulletins-municipaux>) qui vous rappellera comment trier et se débarrasser.





ES NAY VATH VIELHA

L'Entente Sportive de NAY VATH VIELHA est un club de football intercommunal, qui a fêté ses 80 ans en juin 2016. Il rayonne sur la partie Ouest de la plaine de NAY et bénéficie des installations mises à notre disposition par les communes de Nay, Arros de Nay, Pardies-Piétat, Lestelle-Bétharram et Saint-Abit.

Ce caractère intercommunal est confirmé par la domiciliation de nos licenciés qui sont issus de plus de 35 communes différentes. Toutefois, les racines profondes de notre association sont ancrées dans le village d'Arros, c'est là qu'il a été relancé en 1962. Au fil des années, ce sont les clubs de Pardies-Piétat, puis de Nay qui ont fusionné pour devenir la NASA. C'est en 1999 que notre structure, épousera le nom de l'intercommunalité de l'époque pour devenir l'ES NAY VATH VIELHA.

Depuis de nombreuses années, notre club se veut formateur et pour ce faire, les dirigeants ont impulsé une politique dirigée vers la formation des éducateurs pour permettre un enseignement du football adapté à chaque catégorie. Petit à petit, ce travail a porté ses fruits et le nombre de licenciés s'est accru pour atteindre un maximum de 300. Cette croissance nous a conduits à professionnaliser la partie sportive de l'association en recrutant un salarié diplômé, coordinateur sportif. Ainsi, Romain ALIAS occupe ce poste depuis maintenant 4 ans et dirige tout le secteur sportif du club.



Il intervenait par ailleurs jusqu'à l'année dernière sur les créneaux de TAP de différentes écoles, dont celle d'Arros. La qualité des séances d'entraînement proposées par nos éducateurs « drivés » par Romain, est reconnue par tous les licenciés ou leurs parents et les progrès de nos jeunes sont visibles de semaine en semaine. Le nombre d'enfants (près de 70 licenciés) à l'école de foot (Catégories U6 à U9) est le signe de l'attractivité de notre association. Reconnaissons également l'engagement de plusieurs jeunes seniors qui n'hésitent pas à mettre la main à la pâte en s'engageant dans l'encadrement des catégories de jeunes. Bravo et merci à tous ceux qui sont à l'ouvrage ou qui ont apporté leur pierre à l'édifice.

Même si les résultats sportifs bruts ne sont pas le seul indicateur du bon travail fourni, notons qu'ils sont tout de même au rendez-vous. En 2016, notre équipe U13 s'est brillamment qualifiée pour la finale régionale du challenge Festifoot juste derrière le Pau FC, mais devant les grosses écuries comme l'Aviron Bayonnais. En 2017, ce sont nos jeunes U17 qui ont inscrit le nom de l'ES NAY VATH VIELHA au palmarès de la prestigieuse coupe des Pyrénées en battant en finale le plus gros club du département (en termes de licenciés), les Genêts d'Anglet. Cette saison, ce sont au tour de nos deux équipes seniors de s'illustrer en trustant les premières places de leur championnat respectif, avec une moyenne d'âge comprise entre 20 et 21 ans.





Lou Zoom Photos

Le club arrosien « Lou-Zoom-Photos » s'adresse aux adolescents et aux adultes, débutants ou confirmés, à travers diverses activités visant à enseigner les bases techniques de la photographie numérique et à développer le sens artistique de chacun de ses membres.

Les réunions du club se déroulent à la Mairie d'Arros-Nay, tous les Lundi des semaines paires, de 18h30 à 20h00. Au programme: cours théoriques, analyse et critique de photos, planification des sorties. Toutes les infos sur notre site: louzoomphotos.wpweb.fr

Contact: Régis Halbin louzoomphotos@gmail.com
06 51 07 73 46

Association Stell'Arts

Vous avez envie de chanter sur les airs de la comédie musicale Starmania, Sister Act ou bien encore de rentrer dans l'univers magique de Mary Poppins ... alors venez soutenir petits et grands pour leur spectacle de fin d'année le samedi 22 juin à la Maison Pour Tous d'Arros-de-Nay.

Cette année, grande nouveauté : un spectacle chantant aura lieu le dimanche 23 juin à 16h00 où différents styles musicaux seront au rendez-vous.

Réservations à compter du 1er mai par mail : Asso.stellart@gmail.com ou téléphone 0638649561.

Comité des fêtes de Arros :

Chères villageoises, chers villageois, le printemps revient... et avec lui nos jeunes, qui auront l'honneur de parcourir notre beau village pour vous faire une petite visite... les sérénades débiteront donc le premier week-end de mai !

Cette année, place à la rigolade et à la bonne humeur durant nos fêtes qui se dérouleront le week-end du 28 au 30 juin 2019. En effet, aura lieu une course de caisses à savon (Attention, les places sont limitées!). Pour tout renseignement, inscription et règlement de la course, veuillez contacter Anais LARRIEU au 07.70.48.12.54.

D'autres animations sont à venir, mais nous gardons un peu de surprise...en espérant vous voir nombreux pour cette nouvelle année!!!

A très vite, le comité des fêtes d'Arros-de-Nay.

Arros Animation :

La Banda Lous Esberits est fière d'avoir participé bénévolement à la garbure sociale à Jurançon organisée par l'Association « Des sourires et des mains ».

Les fonds serviront à financer l'appareillage sportif d'enfants handicapés de L'AMIROC de Saint Jammes.



Nous avons eu le plaisir de rencontrer les 2 parrains, les chefs Christian Etchebest et Jean Bernard Hourcourigaray qui ont ouvert le restaurant « La cantine de la Section ».

Notez bien dans votre agenda les rendez-vous traditionnels de Arros-Animation :

- La fête de la musique le 14 juin 2019
- La soirée Irolade le 18 octobre 2019



Comité des Fêtes des Labassères

Le comité des fêtes et les habitants du quartier des Labassères dans les coteaux d'Arros-de-Nay organisent leurs fêtes locales le week-end du 7 juillet.

Au programme :

Vendredi 5 juillet : Marché de producteurs sur la place Pareilh. Les agriculteurs locaux vous proposeront de quoi concocter un menu riche en saveurs.



Dimanche 7 juillet : 11h messe solennelle. A 12h00 apéritif concert animé par la banda « Lous Esberits d'Arros »

Association des Parents d'Elèves :

Le 16 mars dernier a eu lieu le Carnaval de l'école. Un joyeux défilé haut en couleurs a parcouru les rues du centre bourg, pour la joie des plus petits... et aussi des grands ! Les enfants ont défilé avec de beaux ballons, au son de notre chère banda. Un petit Paquito a même été improvisé sur le parking d'Utile.

L'APE a profité de l'occasion pour organiser comme l'an passé une soirée tapas-concert. Une soirée très conviviale, nous remercions les participants.

Comme tous les ans, l'APE s'associe à Chemins des Arts dans cette belle animation de notre village, et tiendra la buvette lors de Festiv'Arts... Venez nous voir, l'argent que vous y dépenserez permettra de financer en grande partie les dépenses de l'école d'Arros-de-Nay notamment l'achat de matériels, de jeux éducatifs, participation au transport, aux sorties culturelles, sportives et voyage scolaire.

Le rôle social de l'APE ne s'arrête pas à celui des parents et des élèves, il est aussi celui du village.

Alors à bientôt, nous vous attendons.

Chemins des arts :

Festiv'Arts 2019, un minuscule fil conducteur pour une GRANDE 11^{ème} édition !

Les 9 et 10 juin prochain, comme chaque week-end de Pentecôte, notre village accueillera 44 artistes, dont 5 nouveaux talents et 1 street-artiste, pour deux journées intenses et jubilatoires de découvertes artistiques et d'animations gratuites pour tous. Cette année, le thème **minuscule** sera le fil rouge des artistes participant au Prix du Public, du parcours Artistes en Herbe, de la sélection de courts-métrages et des démonstrations du lycée des Métiers d'Arts de Coarraze. L'artiste **Alexandra Gatti**, sculptrice sur fil de fer, sera l'invitée de cette 11^{ème} édition. Dans le cadre des partenariats transfrontaliers, l'association accueillera à nouveau deux artistes espagnoles.

Programme détaillé et liste des artistes disponibles dans votre mairie à **partir du 1^{er} mai** et consultables sur le site internet de Chemins des Arts : <http://festivarts.fr>

